



INFORMATIONS MUNICIPALES N° 14

JUILLET 2024

En avant la kermesse olympique de Zudausques!

Samedi 29 juin après midi, pour le plaisir d'un public venu très nombreux, les enfants se sont déchainés sur la piste et nous ont livré un spectacle de grande qualité, rythmé, sportif et coloré!











Le 5 juillet Mesdames Julien et Bédague, ont fermé une dernière fois la porte de leur classe, après de nombreuses années (31 années et 19 années) passées à l'école de notre village.

C'est une retraite bien méritée qui s'ouvre à toutes les deux.

Applaudies et chaleureusement remerciées par les parents et les enfants, elles nous ont offert un petit discours plein d'humour. « Il est temps de partir, avant que les enfants nous appellent Mamie »...

ON NE S'ENNUIE JAMAIS À ZUDAUSQUES!





Une fructueuse chasse aux œufs! Le 1^{er} avril, les enfants ont bravé le mauvais temps pour le plaisir de remplir leurs petits paniers, d'œufs et de lapins en chocolat.

La 1^{ère} semaine des vacances de printemps une soixantaine d'enfants de 3 à 12 ans, a été accueillie pour l'ALSH. Ils ont pu profiter d'activités manuelles et sportives préparées par les animateurs et sont allés à Loisi Flandres à Hazebrouck : bowling, laser game et parc de jeux pour tous!







Le 2 juin, lors de la 3^{ème} rencontre inter villages, organisée cette année par la commune d'Acquin Westbécourt, vainqueur de l'édition 2023, la commune de Zudausques s'est classée 2^{ème} ex aequo aux côtés de la commune de Leulinghem et derrière celle de Quercamps, arrivée 1ère de cette édition 2024. Un grand merci à tous nos participants!

Rendez-vous l'an prochain à Quercamps le dimanche 18 mai 2025 pour de nouveaux défis!



La nuit des églises

Vendredi 28 Juin 20h : Temps idéal pour la randonnée d'une église à l'autre !

Partie de l'église St Folquin de Cormette après s'être extasiée devant les travaux intérieurs, vitrail et magnifique ciel étoilé de la nef, la longue file de randonneurs a rejoint par le chemin historique, l'église St Omer du centre village.

Là encore on a redécouvert les particularités du lieu : tableaux, briques rouges et céramiques.

Le verre de l'amitié et les pâtisseries « maison » ont rassasié les participants de cette belle soirée à la lueur des bougies. Rendez-vous est pris pour se revoir à la fête du Patrimoine le 21 Septembre 2024.



18h00 : match de l'équipe de France de football en 8ème de finale!

18h15 : remise des dictionnaires, salle d'honneur!

Les circonstances sportives expliquent sans doute l'absence de beaucoup de nos jeunes.

Néanmoins, les échanges entre actuels 6ème et futurs 6ème ont été fructueux et ont permis de démystifier (en partie) l'arrivée au collège.

Nous souhaitons bonne route à la nouvelle cohorte de collégiens et remercions Lola, Noé,

Shyne et Églantine pour leurs précieux témoignages ! Bonnes vacances à tous !



En juin, la municipalité a mis à l'honneur deux de ses agents qui ont récemment fait valoir leur droit à la retraite, Françoise Flandrin qui a assuré avec rigueur et bienveillance le secrétariat de mairie pendant de nombreuses années et Micheline Leroy, agent technique, en charge de l'entretien des bâtiments municipaux et du service de cantine.

La municipalité et les collègues, retraités et actifs, n'ont pas manqué de les congratuler et surtout de les couvrir de cadeaux et de fleurs.

Un grand merci à toutes deux pour toutes ces années au service de notre commune.

Le puits dans sa splendeur retrouvée!



Ce vendredi 5 juillet, Mme Sophie Warot, Présidente du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale, a présidé l'inauguration du puits au bas de la rue de la Trousse Bière.

Accompagné de M. Philippe Caron, Conseiller Régional,



de plusieurs maires des communes voisines, de M. le Président de

l'APRT, M. le maire de Zudausques a rappelé l'histoire de la réhabilitation de ce puits.

Tous se sont félicités de la réussite de ce projet collectif au service du patrimoine et du cadre de vie des habitants.

INFORMATIONS COMMUNALES

Changement de prestataire pour les services périscolaires et extrascolaires

PÉRI'S CHOOL GESTION DE LA PETITE ENFANCE & ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

à la rentrée 2024!

Arrivée au terme de son engagement avec e-ticket, la municipalité travaillera dès la rentrée prochaine avec un nouveau prestataire « My péri'school ».

Très prochainement, un courrier explicatif avec les démarches à effectuer sera envoyé aux familles dont les enfants sont inscrits à l'école de Zudausques.

Nous espérons vivement que ce nouveau prestataire associé

à un nouveau logiciel vous donnera entière satisfaction.

Les travaux de la micro crèche se terminent, aussi tout devrait être opérationnel pour accueillir nos chérubins dans le tempo de la prochaine rentrée des classes.

Pour toutes inscriptions contacter Cécilia Potier au 07/71/23/33/59

Les nouveaux arrivants à Zudausques peuvent retrouver toutes les informations de la commune, et de la C C P L , sur le bulletin municipal 2024, disponible auprès du secrétariat de la mairie.



Restauration du puits à Audenthun

Nous avons appris avec plaisir que, lors du conseil communautaire du 27 juin dernier, la C C P L a octroyé à la commune, la somme de **5122€** pour la restauration d'un 2ème puits, soit 50 % du montant de l'opération.

La commune sollicitera également le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale pour une autre partie du financement soit 30% afin de pouvoir réaliser les travaux avec l'APRT.

Encore un bon résultat budgétaire en 2023

♦ Fonctionnement

Dépenses de l'exercice : 712 668,68 € / Recettes de l'exercice : 730 002,55€

♦ Investissement

Dépenses de l'exercice : 354 226,41€ / Recettes de l'exercice : 484 669,28€



Une gestion saine qui permet, compte tenu de la reprise des résultats positifs antérieurs (2022) et des restes à réaliser en dépenses et en recettes, d'affecter la somme de 232 923,08 € pour financer une partie du fonctionnement du budget prévisionnel 2024

et 10 784,30 € pour financer des investissements à réaliser en 2024.

Ces résultats s'inscrivent dans la continuité des bons résultats déjà obtenus en 2022. Pour autant monsieur le maire a prévenu une nouvelle fois le conseil municipal des incertitudes qui pèsent sur les budgets à venir, du fait du contexte international et national et de leurs corolaires : la raréfaction des aides publiques et l'augmentation des taux d'intérêts.

Réflexion autour de la T.E.O.M.I (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative)



La C C P L a prévu d'instituer dans sa T.E.O.M une part incitative. Celleci a notamment pour but d'encourager la réduction et le tri des déchets des ménages en permettant l'établissement d'une partie de l'assiette de la T.E.O.M en fonction du volume, du poids, du nombre d'enlèvements. Les discussions lors des commissions, des réunions de bureau, des

conseils communautaires de la C C P L ont pour but de réfléchir à la mise en place de la T.E.O.M.I dans les 36 communes du territoire.

Quelles sont les solutions qui pourront être mises en œuvre pour les salles des fêtes, les écoles, les cimetières, dans le cas de grandes manifestations? Des pistes sont à l'étude.

Des composteurs collectifs pourraient également être installés dans les communes et ainsi permettre aux ménages qui n'ont pas la possibilité d'en avoir chez eux de composter leurs déchets alimentaires.





Pour ne pas priver plus longtemps les usagers, en particulier les jeunes, de l'espace sportif Jean Guy Wallemme (très impacté par les inondations de l'hiver dernier), les travaux de rénovation du site viennent de débuter et ce, malgré l'absence à ce jour de la notification des aides de l'État pour y procéder.

Si tout va bien (intempéries) le site devrait être à nouveau praticable pour la rentrée de septembre. L'occasion de procéder à des nouveaux aménagements d'une part pour gérer au mieux les ruissellements récurrents venant de l'amont et d'autre part pour répondre aux normes du district de football pour classer notre stade en catégorie 6.

Le chemin du Blanc Pays, également très impacté par les dernières inondations, fait aussi l'objet de travaux de réparation et de sécurisation de la voie. Des aménagements sont réalisés pour améliorer le stationnement aux abords du stade et pour canaliser et réguler vers l'aval le pluvial.





C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès brutal de Christiane Hochart, le 3 juin dernier à l'âge de 76 ans. Christiane avait été adjointe au maire de 2008 à 2014.

Femme de convictions, engagée dans de nombreuses associations et au sein de la paroisse, ces derniers temps Christiane avait aussi donné de son temps pour aider Sabine dans la gestion et l'animation de notre bibliothèque. Elle va manquer à

notre commune mais aussi à toutes celles et ceux qui appréciaient ses valeurs humaines.

En ces douloureuses circonstances nous adressons à sa famille nos sincères condoléances

Conseils de bon voisinage

Le bien-vivre ensemble, la propreté de l'environnement comme de la commune est l'affaire de tous. Si la très grande majorité en est consciente et agit dans ce sens, l'irresponsabilité de quelques-uns ne peut être acceptée.

Le bruit ...

Selon l'arrêté préfectoral (62) du 27-12-2007 relatif aux bruits de voisinage

Tous les bruits susceptibles de troubler la tranquillité des habitants sont interdits et peuvent être sanctionnés **entre 22h et 7h.** Qu'ils soient réalisés par des entreprises ou des particuliers à leur domicile, au moyen d'engins ou matériels bruyants susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses à gazon thermiques et électriques, tronçonneuses, perceuses, raboteuses et scies mécaniques etc., les travaux sont autorisés aux jours et horaires suivants :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Il est toutefois utile de prévenir ses voisins lorsque l'on organise une fête ou des gros travaux.

Je promène mon chien ...



Pour que le plaisir de se promener ne soit pas gâché par un slalom entre les déjections. « L'affaire » doit être « dans le sac » : pensez à vous en munir avant de sortir. **Vous risquez une amende si vous ne ramassez pas les déjections de votre animal.**

Les chiens, de toutes races, doivent être tenus en laisse dans l'espace public et à proximité des habitations. Les chiens de catégorie 1 et 2 doivent OBLIGATOIREMENT être déclarés en mairie et les chiens susceptibles d'être dangereux doivent IMPÉRATIVEMENT porter une muselière.

Je n'enfume pas mes voisins

Le brûlage à l'air libre d'ordures ménagères et de tous autres déchets est INTERDIT JOUR ET NUIT



J'ai le réflexe poubelle



Mégots de cigarettes, chewing-gums, emballages, restes alimentaires... Quand vous êtes en balade, merci d'emporter avec vous tous vos déchets et si par tempête votre poubelle s'est couchée et que vos déchets se sont envolés, ramassez-les.

La mission des employés communaux n'est pas de faire le nettoyage à votre place.

Je composte ou je vais en déchetterie

Les tontes de vos pelouses, les déjections canines et toutes autres matières organiques peuvent être mises au composteur. Les branchages peuvent être broyés pour servir de paillage dans vos jardins. Ils ne doivent en aucun cas être déposés en bordures extérieures de vos propriétés. Si vous entreposez vos déchets verts sur votre propriété attention de ne pas nuire olfactivement et visuellement à votre voisinage. Il en est de même pour tous les autres déchets de jardinage et de bricolage qui doivent être déposés en centre de tri. Les déchèteries de Lumbres et de Saint-Martin-Lez-Tatinghem vous accueillent toute la semaine du lundi au samedi aux horaires suivants :



 Eté (mi-avril à mi-octobre) :
 Hiver (mi-octobre à mi-avril) :

 Lundi : 13h30 – 18h45
 Lundi : 14h - 17h30

 Lundi : 14h - 17h30
 Lundi : 14h - 17h30

Mardi au samedi : 9h - 11h45 / 13h30 - 18h45 Mardi au samedi : 9h - 11h45 / 14h - 17h30



À VOS AGENDAS!

ucasse zudausques BEN BERKERS SAMEDI 13 JUILLET 2024

14h-17h TOUS AU SPORT!



Au terrain à côté de la boulangerie



à partir de 15h

Ouverture des manèges

à partir de 18h30

Barbecue proposé par Eric de l'Estaminet

à la tombée de la nuit



Merci de réserver votre lanterne en complétant le bon en mairie ou sur le messenger de la commune de Zudausques





Le 12 juillet 2024 à la salle polyvalente de Zudausques à partir de 18h30

Sur réservation à :

En déposant le bon de réservation directement au centre aéré le 9 juillet 2024

En déposant le bon à la mairie jusqu'au 10 juillet

海田田田田田田田田田田田 DIMANCHE 14 JUILLET 2024

11H30 à l'Estaminet pour le pot offert par la municipalité

Bienvenue aux nouveaux nés de 2023 dans notre village



Remerciement aux participants des maisons fleuries et à l'entretien des bacs à fleur du village

MOULES - FRITES à partir de 12h30



proposé par Eric de l'Estaminet sur réservation au 06.45.52.53.81

Organisée avec le soutien de la commune de Zudausques



SPECTACLE EQUESTRE

Mercredi 17 juillet

Spectacle familial gratuit



Par la troupe de « La Ferme de Morbecaue »



Fédération des Foyers Ruraux Nord / Pas-de-Calais

ne pas jeter sur la voie publique

(à partir de 7 ans) MÉDIATHÈQUE **ZUDAUSQUES**

Le Réseau PLUME s'anime

Laisse ton imagination voguer vers les profondeurs des mers et crée de

magnifiques animaux marins pour décorer ta chambre avec une touche

pour vous en 2024!

SAMEDI 20 JUILLET de 10h à 12h



Pas de Calais

JOURNEES DU PATRIMOINE

SAMEDI 21 SEPTEMBRE

INAUGURATION
DE L'EGLISE DE
CORMETTE

EGLISES
OUVERTES

BALADE DANS LE VILLAGE EN AUTONOMIE





Directement en boulangerie ou au 09.66.94.37.52 Avec le soutien de la commune de Zudausques Avant le Mercredi 18 Septembre

Ne pas jeter sur la voie publique